



# LETTRE D'INFO

GDS DE L'ISÈRE - SPECIAL BVD

## GDS DE L'ISÈRE

Maison de l'élevage  
145 Espace Trois Fontaines  
38140 Rives

09 74 50 85 85

[gds38@reseaugds.com](mailto:gds38@reseaugds.com)

[www.frgdsaura.fr](http://www.frgdsaura.fr)

## SPECIAL BVD

Numéro spécial.....

LE MOT DU PRÉSIDENT

LE POINT SUR LA MALADIE

LES CHIFFRES ISÉROIS

DÉPISTAGE DES VEAUX : BOUCLE 2 EN 1

.....

Voici quelques pages regroupant les dernières informations concernant l'élevage : prophylaxie, formations, introductions, etc.

Vous pourrez retrouver la lettre d'info du GDS, plusieurs fois par an.

**Pour être informé en temps réel surveillez vos mails ou rdv sur le site internet !**

## DATES A RETENIR

Toutes les réunions et les formations sont pour l'instant annulées.

Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons de nouvelles dates.

# Mot du président

La BVD est devenue une maladie réglementée (2ème catégorie) suite à l'Arrêté ministériel du 31 juillet 2019. S'ajoute à cela l'Arrêté préfectoral du 23 octobre 2019, rendant obligatoire le dépistage BVD des veaux par prélèvement du cartilage auriculaire.

Afin de vous accompagner au mieux dans cette démarche sanitaire, le GDS a mis, et met, de gros moyens financiers pour soutenir du mieux qu'il le peut les éleveurs adhérents. Ainsi, nous avons pu négocier le tarif des analyses faites au laboratoire à 4,50 € HT / PCR pour nos adhérents, au lieu de 7,50 € HT initialement. A cela s'ajoute une prise en charge directe du GDS de 2,50 € sur chaque cartilage analysé. Vous n'avez donc qu'à déboursier 2€ HT / bovin garanti non-IPI.

Cette facture de 2€ HT par bovin, vous est envoyée par la paierie départementale avec un certain délai. Ne soyez pas étonné de recevoir vos factures avec plusieurs mois de retard ! Le GDS n'est pas responsable et le déplore.

Oui c'est une facture de plus à payer mais nous sommes intimement convaincus de l'intérêt de ce dépistage : la BVD fait beaucoup de dégâts et coûte beaucoup plus chère dans un cheptel atteint.

Pour finir, en ce qui concerne le tarif des boucles d'identification (avec ou sans le prélèvement BVD), le GDS n'interfère en rien dans cette facturation. Tout se passe entre la Chambre d'agriculture qui a repris le service identification (depuis le 1er janvier 2019) et le fournisseur.

Cette maladie est compliquée dans sa transmission et ses conséquences, n'hésitez pas à nous contacter directement si vous avez des questions ou des inquiétudes.

Bonne lecture à tous.

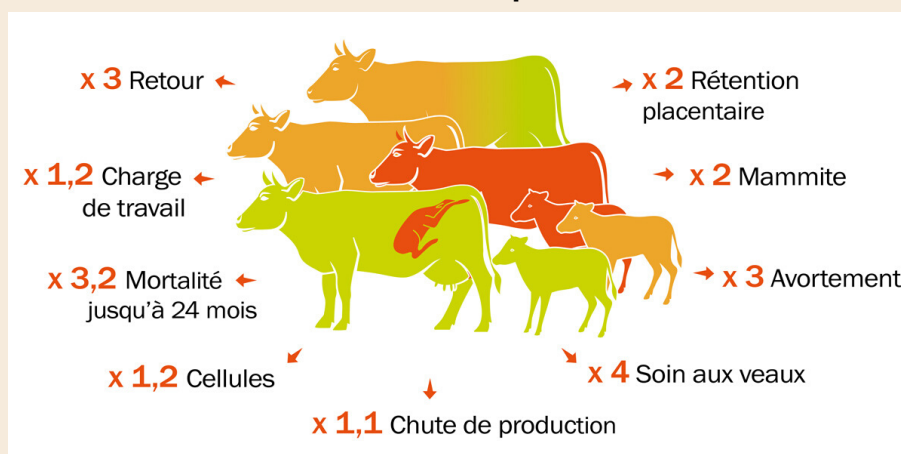
Jean-Yves Bouchier, président du GDS de l'Isère

## Aides du GDS sur les analyses du laboratoire (LVD 38)

- Tarif négocié pour les adhérents : **4,50 € HT** (au lieu de 7,50 € HT pour les non adhérents)
- Aide du GDS : **2,50 € HT** par analyse PCR
  - > Soit une analyse sur cartilage, pour les adhérents au GDS, à **2 € HT**

Ces tarifs et ces aides sont valables depuis 1er juillet 2019 et jusqu'au 31 décembre 2020. Ils seront révisés annuellement.

N'oubliez pas, un bovin IPI découvert et éliminé est indemnisé par le GDS de **80 € à 150 € dans le cadre d'un plan BVD.**



Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous consulter :  
**09.74.50.85.85**

Source : GDS Creuse

# Le point sur la maladie

En élevage laitier comme en allaitant, les pertes dues à la BVD sont considérables (156 et 176 €/vache respectivement dans les élevages touchés (Richter et al., 2017)). Pour les élevages laitiers, c'est ainsi 10 à 19 €/1000 L de perdus (Fourichon et al., 2005).

Le coût annuel moyen par vache est évalué à 42,14€ (Garcia, 2018). Ce coût est de 73,70€ lors d'une circulation virale débutant rapidement, intense et persistante.

**L'info en plus :**  
Le virus est peu résistant dans le milieu extérieur (quelques heures), le matériel et l'environnement jouent donc un rôle mineur dans la transmission.

Schéma des conséquences de l'infection de la BVD selon le stade de gestation.

Le virus de la **diarrhée virale bovine (BVD)** affaiblit le système immunitaire des bovins, les rendant particulièrement sensibles aux autres infections, ce qui est la cause d'importantes pertes économiques directes et indirectes (troubles de la reproduction, troubles de santé, mortalité des IPI, baisse de production...).

C'est pourquoi la lutte contre **la BVD est un enjeu économique et sanitaire majeur**.

- **Agent pathogène** : un virus, qui touche essentiellement les bovins.
- **Mode de contamination** : par un contact de «mufle à mufle» entre un animal sain et un animal excréteur du virus, mais peut également être transmis de la mère au fœtus.

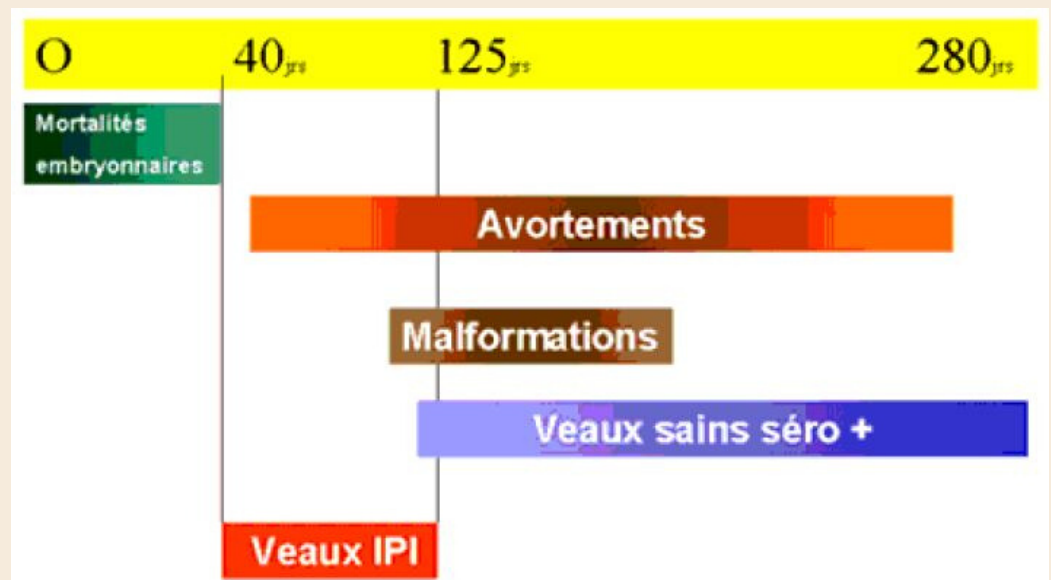
Deux types d'animaux sont excréteurs de virus :

- **Le virémique transitoire = infecté temporaire** : C'est un animal sain qui rencontre le virus pour la première fois. Il devient virémique et contagieux pendant 2 à 3 semaines. Temporairement fragilisé, il devient sensible à d'autres infections secondaires (diarrhées, maladies respiratoires ...). Au bout de 3 semaines, l'animal s'immunise en produisant des anticorps et cesse d'être contagieux. Il est alors protégé contre la maladie et inoffensif pour le reste du troupeau. Le virus est éliminé en totalité.

- **L'Infecté Permanent Immunotolérant (IPI) = excréteur de virus à vie et qui ne s'immunisera jamais** : C'est un animal issu de la contamination d'une femelle gestante séronégative, environ entre 40 et 120 jours de gestation. Un animal naît IPI, il ne peut pas le devenir. Il excrète le virus dès les premiers instants de vie et en très grande quantité. On parle de "**bombe à virus**". Ces animaux entretiennent la maladie dans les troupeaux. De plus, une femelle IPI donnera systématiquement naissance à un veau IPI. Beaucoup d'IPI meurent dans les 2 ans, mais d'autres vivent normalement et longtemps ! Il est donc parfois très difficile de les reconnaître.

- **Symptômes** : différents selon l'âge et le type de l'animal :
  - Chez le jeune : diarrhées, problèmes respiratoires, problèmes de croissance et parfois la mort.
  - Chez l'adulte : avortements, retours en chaleur, troubles de la fertilité.
  - Chez les IPI : développement de la maladie des muqueuses : ulcération des muqueuses, diarrhée brutale, incurable et mortelle en quelques jours.

La maladie n'étant pas transmissible à l'homme, la viande et le lait d'un animal excréteur du virus sont donc consommables.

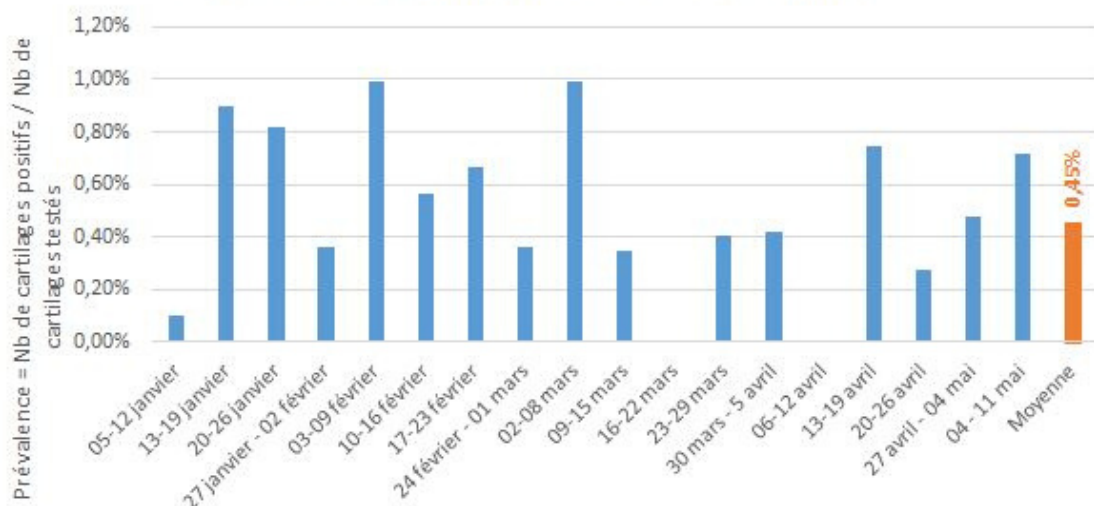


# Les chiffres isérois

## Chiffres clefs en Isère depuis l'Arrêté Ministériel BVD (du 01/08/2019 au 30/04/2020)

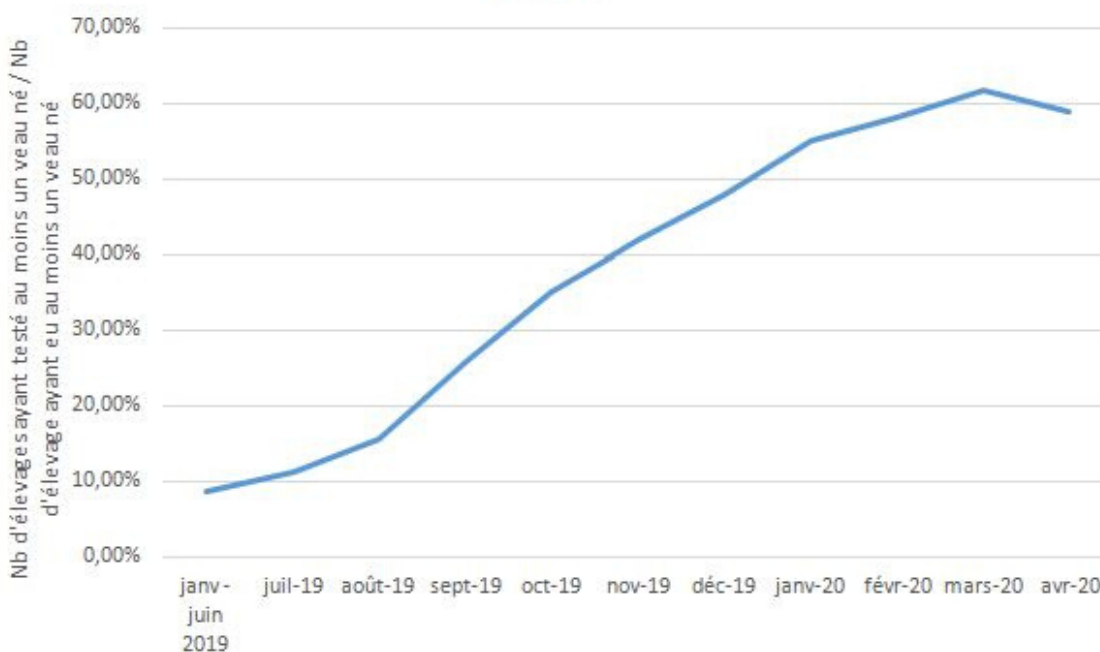
|  |  |
|--|--|
| Nb d'IPI détectés par cartilage                          | <b>80</b>  |
| Nb de plans BVD ouverts                                  | <b>28</b>  |
| Nb d'élevages posant des boucles à prélèvement cartilage | <b>854 (soit 60,1 % des exploitations ayant eu au moins une naissance)</b> |
| Nb de veaux dépistés à la naissance                      | <b>18 122 (soit 44,7% des veaux nés sur la période)</b>                    |
| Prévalence moyenne                                       | <b>0,43%</b>   |

### Evolution de la prévalence d'IPI détectés sur cartilage du 5 janvier 2020 au 10 mai 2020



Depuis janvier 2020, nous avons dans le département une prévalence moyenne d'IPI à 0,45 %, c'est-à-dire, que pour 1000 veaux bouclés, 4,5 veaux sont IPI.

### Evolution du nombre d'élevages testant les veaux à la naissance

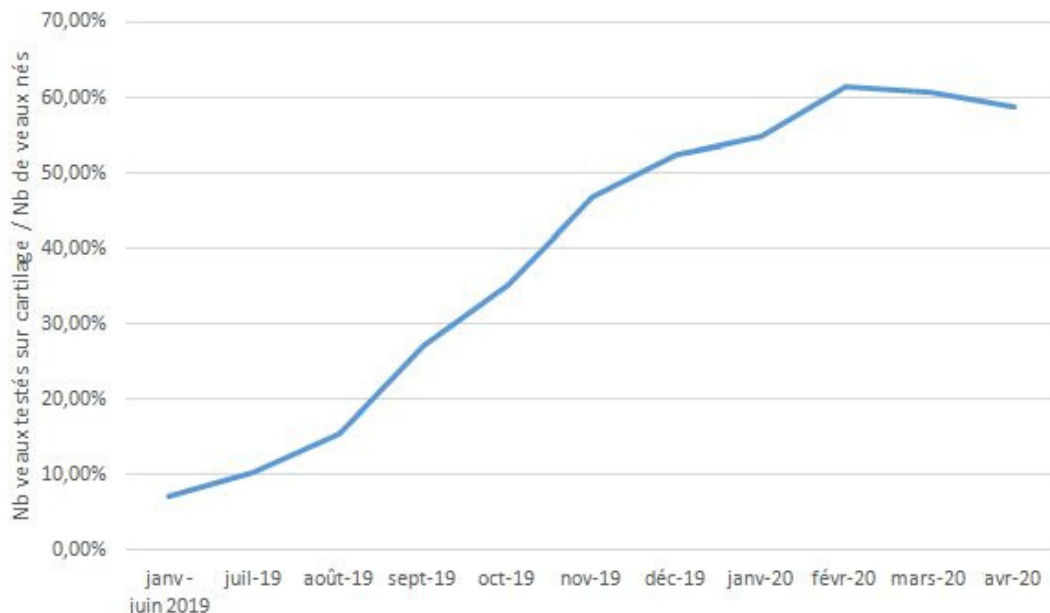


Un peu plus de la moitié des cheptels isérois testent les veaux en BVD à la naissance.

De janvier 2019 à juin 2019, seulement 9% des élevages isérois posaient des boucles à prélèvement de cartilage.

Ce pourcentage est passé à 16 % avec la sortie de l'Arrêté ministériel, pour atteindre 59 % en avril 2020.

## Evolution de la proportion de veaux testés



Presque 60 % des veaux qui naissent en Isère sont testés en BVD sur cartilage.

Le pourcentage de veaux testés augmente, comme le nombre d'élevages qui dépistent.

# Dépistage des veaux à la naissance : Boucles à prélèvement BVD

## > Pourquoi ?

- Pour détecter au plus vite la BVD et éviter de lourdes pertes en éliminant les IPI.
- Pour qualifier rapidement l'ensemble du troupeau : un veau garanti non-IPI garantit automatiquement sa mère non-IPI.
- Faciliter le commerce.



## > Comment dépister mes veaux à la naissance ?

Grâce à la boucle officielle « 2 en 1 », c'est **SIMPLE, RAPIDE et FIABLE**.

- 1: Je commande mes boucles BVD et la pince spécifique (pince jaune et noire). Tube de prélèvement avec capuchon, sachet et enveloppe pré-affranchie fournis.
- 2: Je prélève tous mes veaux sous 48h : évite les virémies transitoires (veaux contaminés après la naissance) et les prises de sang de recontrôle.
- 3: J'envoie rapidement le prélèvement (conservation au frigo possible). J'inscris la date de prélèvement sur l'enveloppe.
- 4 : Je reçois le résultat : notification rapide des résultats positifs.



Source : GDS Creuse



## SOLUTIONS GUEPES – FRELONS

CONSEILS, PREVENTIONS  
ET SOLUTIONS  
CONTRE LES NUISIBLES



**Isère**

Votre expert en hygiène

Avec l'été qui arrive, les guêpes, frelons et frelons asiatiques seront bientôt au rendez-vous.

L'équipe de Farago intervient rapidement pour détruire les nids d'hyménoptères, n'hésitez pas à nous contacter : 09.74.50.85.85 - choix 3 farago38@faragofrance.fr



La qualité au plus proche des éleveurs  
[agrodirect@agrodirect.fr](mailto:agrodirect@agrodirect.fr)

## BEST SELLER - DESINSECTISATION

### PIEGE A MOUCHES D'EXTERIEUR D'ETE

Fonctionne à partir de 25 degrés.  
Les levures odorantes qu'il contient attirent de manière efficace les mouches et permet de limiter la présence de ces nuisibles volants à l'extérieur des bâtiments.



FLYBUSTER + RECHARGE  
40255530  
**40.50 € HT**  
48.60 € TTC

RECHARGE SEULE  
40255535  
**22.00 € HT**  
26.40 € TTC



**Existe  
maintenant  
en 2L**



FLYBUSTER GARDEN + RECHARGE  
40255559  
**20.20 € HT**  
24.24 TTC